

Programme de Formation

Rythme, geste et voix : le corps comme instrument de musique

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et éducatif, musiciens intervenants, musicothérapeutes

Objectifs pédagogiques

Découvrir des procédés musicaux (inspirés de procédés traditionnels) simples, ludiques, privilégiant la création et la relation à l'autre

S'initier à des dispositifs/protocoles s'en inspirant. Être capable d'élaborer et de garantir un cadre d'intervention dans une démarche pédagogique, éducative ou thérapeutique selon un contexte et un public spécifique.

Description

Acquérir les bases d'un cadre de références théoriques

- La musique comme médiation et les enjeux dans un contexte éducatif, pédagogique, thérapeutique ou autre.
- La musicothérapie active.
- L'apport de Winnicott : le jeu et l'espace transitionnel, le développement de l'enfant, le groupe et l'individu.

Découvrir l'approche anthropologique de la musique

- Les apports de Carl Orff.
- La triangulation Corps/Parole/Rythme.
- L'instrumentarium.
- Musique et oralité.
- Musique et corps, les balancements, la danse, le mimodrame.
- Musique et jeu dramatique, le drame rythmé et musiqué.
- Musique et émergence du langage ; parole, comptines, chant et conte

Expérimenter et découvrir différents dispositifs

- Alternance, responsorial et antiphonique.
- Répétition et improvisation, Tambours et polyrythmies, instruments et mélodies, Jeux dansés, rythmés, musiqués, chantés, contés...

Acquérir des outils pédagogiques de base et s'inscrire dans une démarche de projet

- Mettre en place un cadre adapté à un public et un contexte.
- Proposer des procédés ludiques et structurants pour l'individu et le groupe, Composer un instrumentarium.



- Élaborer des outils d'analyse des situations.

Partager les expériences acquises par les différents professionnels du groupe en formation.

Éclairer les procédés musicaux à partir des différents points de vue dans un échange pluridisciplinaire.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Des **ateliers pratiques** : les participants expérimentent différents dispositifs à médiation et la dynamique de groupe. Une démarche expérientielle pour acquérir des techniques, développer des compétences relationnelles, ses propres possibilités d'expression et sa créativité, préciser les spécificités de chaque technique à médiation rencontrée (cf. approche pédagogique basée sur le néo-constructivisme).

Chaque atelier pratique est soumis à l'analyse réflexive. Les professionnels font des liens avec leur pratique pour élaborer un projet : chaque participant évoque avec l'intervenant et le groupe des situations concrètes pour argumenter le choix d'une technique à médiation spécifique selon le projet personnalisé ou le projet thérapeutique de la personne, etc.

Les ateliers pratiques font partie intégrante de l'évaluation en continu : par le formateur, par l'auto-évaluation et le feed-back par le groupe.

Nos **supports pédagogiques** reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel).